

**d'ici à 1994. Un plan a par la suite été soumis afin de réaliser les objectifs formulés.**

**Le Réseau canadien d'information et de communications protégées à accès direct, un projet complexe de bureautique et de télématique, a été mis sur pied en 1988-1989. Au cours de l'année à l'étude, on a préparé les sites et installé du matériel dans des secteurs choisis de l'administration centrale et dans 13 missions aux États-Unis. Plus de 270 usagers de l'administration centrale ont reçu une formation visant à les préparer à travailler avec ce système, et il en a été de même pour 290 autres usagers des missions aux États-Unis. Une fois la phase I terminée, soit à la fin de 1990, plus de 1 000 personnes devraient pouvoir utiliser ce système. La deuxième phase permettra de mettre le réseau en place dans les autres services de l'administration centrale et dans les autres missions à l'étranger. Au total, il devrait servir à environ 5 000 usagers.**

**De nouvelles mesures ont été prises pour aider les conjoints des délégués à**

**se trouver un poste à l'étranger et lors de leur retour au Canada. Grâce aux efforts de ses programmes de recrutement et de promotion, le Ministère s'oriente vers une représentation plus équitable de la population canadienne.**

**L'École de langue du service extérieur a ouvert ses portes en septembre 1989. Elle offre présentement des cours intensifs de japonais, de mandarin et de russe, et compte ajouter d'autres langues à son programme dans un avenir rapproché.**

**Dans le but d'améliorer la qualité de la gestion au sein du Ministère, le bureau de l'Inspecteur général a procédé à l'évaluation des aptitudes des administrateurs dans le cadre de son mandat d'inspection des missions à l'étranger et d'évaluation des programmes de l'administration centrale. Les cadres supérieurs ont obtenu copie de ses rapports.**

**Les dépenses du Ministère pour l'année financière 1989-1990 ont totalisé quelque 1 071,3 millions de dollars.**